
Fiches thématiques

Marché du travail

4.1 Emploi et chômage

En 2012, 64,1 % des habitants de l'Union européenne à 28 (UE), âgés de 15 à 64 ans, ont un emploi. Le **taux d'emploi** de l'UE se stabilise globalement depuis 2010, après une baisse de 1,7 point entre 2008 et 2010.

Le taux d'emploi des hommes (69,6 %) est supérieur de 11,1 points à celui des femmes (58,5 %) en 2012. Cet écart se réduit de façon structurelle de 0,4 point par an environ depuis le début des années 2000, avec une diminution encore plus forte en 2009 car l'emploi masculin a été plus durement touché par la crise que l'emploi féminin. En Suède, en Finlande, en Bulgarie ou dans les pays baltes, l'écart est inférieur à 5 points ; en Lituanie il est même quasi nul. À Malte, en Grèce, en Italie et en République tchèque, il est supérieur à 15 points. Dans les pays où l'emploi continue de baisser comme en Grèce, en Italie, en Espagne ou au Portugal, les écarts se réduisent plus fortement car les suppressions de postes touchent davantage les emplois masculins.

Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés au début des années 2000, prévoyaient d'atteindre en 2010 un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 %. Depuis 2010, cinq pays remplissent les objectifs : l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède. Le Royaume-Uni a atteint cet objectif en 2012. Six pays, l'Estonie, la Finlande, la France, la Lettonie, la Lituanie, et la Slovénie remplissent seulement l'objectif portant sur l'emploi féminin.

Au sein de l'Union européenne, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans a baissé depuis le début de la crise : il s'élève à 32,8 % en 2012 contre 37,3 % en 2008. Là aussi, les disparités sont fortes : alors que moins de 25 % des jeunes sont en emploi dans 12 pays de l'UE dont l'Espagne, l'Italie et la Grèce, ils sont plus de 50 % en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces différences viennent des scolarités et des cumuls emploi-études variables d'un pays à l'autre

mais aussi d'insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail. Seul pays où le taux d'emploi des 15-24 ans a augmenté entre 2008 et 2011, l'Allemagne a vu son taux d'emploi des jeunes se replier en 2012. Il s'établit à 46,6 %, contre 28,5 % pour la France.

Le taux d'emploi des européens de 55 à 64 ans se situe à 48,8 %, en dessous de l'objectif européen de 50 % mais en progression de 1,5 point sur un an. Dix pays dépassent cet objectif en 2012, dont l'Allemagne, le Danemark, l'Estonie et la Suède. En France, le taux d'emploi des 55-64 ans reste en-deçà de l'objectif.

Au sein de l'UE, une personne en emploi sur cinq est à temps partiel. Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas (49,8 %). Il est élevé en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suède (environ un quart de l'emploi). Depuis 2008, il a augmenté dans presque tous les pays, sauf en Pologne, en Suède et en Croatie.

En 2012, 13,7 % des salariés de l'Union européenne sont en contrat à durée déterminée. En Espagne, en Pologne et au Portugal, les contrats à durée déterminée représentent plus d'un contrat sur 5, alors que c'est le cas de moins d'un contrat sur 20 en Bulgarie, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Roumanie.

Après une stabilisation en 2011, le taux de chômage de l'UE augmente à nouveau en 2012 de 0,9 point et s'établit à 10,5 %. Le **taux de chômage** est particulièrement élevé en Espagne (25,0 %) et en Grèce (24,3 %). Pour ces deux pays, la hausse a été très forte en 2012, respectivement + 3,3 et + 6,6 points. Le taux de chômage baisse dans 9 pays en 2012, dont l'Allemagne (- 0,4 point) et le Royaume-Uni (- 0,1 point). Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans a augmenté en 2012, de 1,5 point, et s'établit à 22,9 %. En Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Slovaquie, plus d'un jeune actif sur trois est au chômage. ■

Définitions

Taux d'emploi, taux de chômage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "Europe in figures - Eurostat yearbook 2013", *Livres statistiques*, Eurostat.

1. Taux d'emploi et indicateurs sur l'emploi en 2012

en %

	Taux d'emploi				Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en contrat à durée déterminée ²
	15-64 ans			15-24 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble			
Allemagne	77,6	68,0	72,8	46,6	26,7	13,9
Autriche	77,8	67,3	72,5	54,6	25,7	9,3
Belgique	66,9	56,8	61,8	25,3	25,1	8,1
Bulgarie	61,3	56,3	58,8	21,9	2,4	4,5
Chypre	70,4	59,4	64,6	28,1	10,7	15,0
Croatie	55,1	46,2	50,7	16,9	8,4	12,8
Danemark	75,2	70,0	72,6	55,0	25,7	8,5
Espagne	60,2	50,6	55,4	18,2	14,7	23,6
Estonie	69,7	64,7	67,1	33,0	10,4	3,7
Finlande	70,5	68,2	69,4	41,8	15,1	15,6
France³	68,1	60,0	64,0	28,5	18,0	15,2
Grèce	60,6	41,9	51,3	13,1	7,7	10,0
Hongrie	62,5	52,1	57,2	18,6	7,0	9,4
Irlande	62,7	55,1	58,8	28,2	24,0	10,2
Italie	66,5	47,1	56,8	18,6	17,1	13,8
Lettonie	64,4	61,7	63,0	28,7	9,4	4,7
Lituanie	62,2	61,8	62,0	21,5	9,5	2,6
Luxembourg	72,5	59,0	65,8	21,7	19,0	7,7
Malte	73,3	44,2	59,0	43,8	14,0	6,9
Pays-Bas	79,7	70,4	75,1	63,3	49,8	19,5
Pologne	66,3	53,1	59,7	24,7	7,9	26,9
Portugal	64,9	58,7	61,8	23,6	14,3	20,7
République tchèque	74,6	58,2	66,5	25,2	5,8	8,8
Roumanie	66,5	52,6	59,5	23,9	10,2	1,7
Royaume-Uni	75,2	65,1	70,1	46,9	27,2	6,3
Slovaquie	66,7	52,7	59,7	20,1	4,1	6,8
Slovénie	67,4	60,5	64,1	27,3	9,8	17,1
Suède	75,6	71,8	73,8	40,2	26,5	16,4
UE28	69,6	58,5	64,1	32,8	19,9	13,7

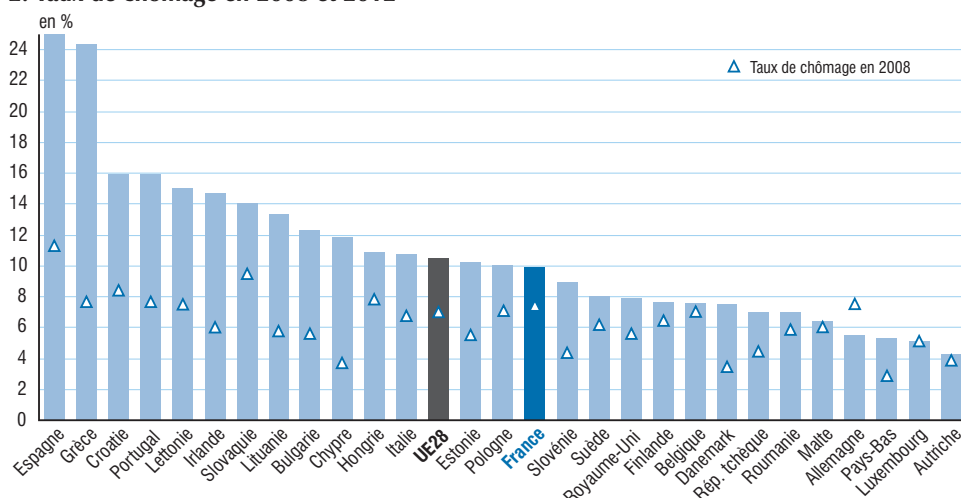
1. Parmi l'ensemble des personnes en emploi. 2. Parmi l'ensemble des salariés. 3. France métropolitaine.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données concernant les contrats à durée déterminée renvoient à la définition européenne qui est plus large que la définition française. Pour la France, les données présentées ici sont cohérentes avec les résultats de l'enquête Emploi rénovée en 2013 et la nouvelle série de taux de chômage publiée en mars 2014 (impact de la rénovation du questionnaire : - 0,5 point). Le taux d'emploi de l'UE 28 n'a pas été recalculé par Eurostat avec les nouvelles données, mais devrait être très proche des résultats actuellement publiés.

Sources : Eurostat ; Insee pour la France (sauf part des salariés en CDD : Eurostat), enquêtes sur les forces de travail, extraction en janvier 2014.

2. Taux de chômage en 2008 et 2012



Champ : population des ménages, personnes de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction en janvier 2014.

4.2 Salaires et coût du travail

Dans l'Union Européenne à 27, en 2011, le **salaire brut** moyen d'un salarié à temps complet dans l'industrie ou les services marchands est compris entre 4 700 euros par an en Bulgarie et 60 000 euros par an au Danemark, soit près de 13 fois plus. Dans l'ensemble, le salaire brut annuel moyen est inférieur à 12 000 euros dans la plupart des pays baltes et de l'Europe centrale et orientale, compris entre 16 000 et 30 000 euros dans les pays du sud de l'Europe et supérieur à 30 000 euros dans les autres pays de l'Union. La France est en onzième position, entre le Royaume-Uni et la Grèce.

En Europe, les **salaires minima** sont très variés, ce qui reflète les différences entre les niveaux de développement des pays et leurs institutions. Il existe un niveau de salaire minimum national dans 21 pays, (le 1^{er} janvier 2013), fixé par la loi, souvent après consultation des partenaires sociaux, ou directement par accord intersectoriel national (comme c'est le cas en Belgique et en Grèce). Il s'applique généralement à tous les salariés, ou au moins à une grande majorité d'entre eux. Les salaires minima sont inférieurs à 200 euros par mois en Roumanie et en Bulgarie. De manière générale, ce sont dans les pays de l'est de l'Europe que les minima sont les plus faibles. À l'opposé, le salaire minimal est supérieur à 1 800 euros par mois au Luxembourg. Ce sont les pays de l'ouest de l'Europe qui ont des niveaux de salaire minimum les plus élevés (du moins quand ceux-ci existent). La France se situe au

cinquième rang, à un niveau proche de celui de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Irlande, légèrement supérieur à celui du Royaume-Uni.

Les différences de salaire reflètent pour partie les écarts de prix entre les pays, en particulier pour ceux qui sont hors de la zone euro. Les écarts de salaire sont moins marqués quand on prend en compte les écarts de prix en utilisant les **parités de pouvoir d'achat**. Ainsi le rapport entre les deux extrêmes passe de 13 (salaires en euros) à 5 (salaires en tenant compte des PPA). En revanche, les positions relatives des pays sont peu modifiées.

Les écarts de coût de travail entre pays reflètent pour une part les différences de salaires. Mais pas seulement. Ainsi le nombre d'heures travaillées annuellement est plus faible dans l'ex-Europe des 15, ce qui augmente d'autant le coût horaire par rapport aux autres pays. De plus, les taux de cotisation employeurs appliqués aux rémunérations diffèrent nettement entre pays, en fonction de leur système social. Ainsi, au Danemark, où une part importante de la protection sociale est fiscalisée, les salaires représentent 87 % du coût du travail, niveau le plus élevé en Europe. La France est un des trois pays (avec la Suède et la Belgique) dans lesquels la part des salaires dans le coût du travail est la plus faible (de l'ordre des deux tiers). Au total, la France a un des coûts horaires du travail les plus élevés au sein de l'UE. ■

Définitions

Salaire brut : correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail, avant toute déduction de cotisations obligatoires.

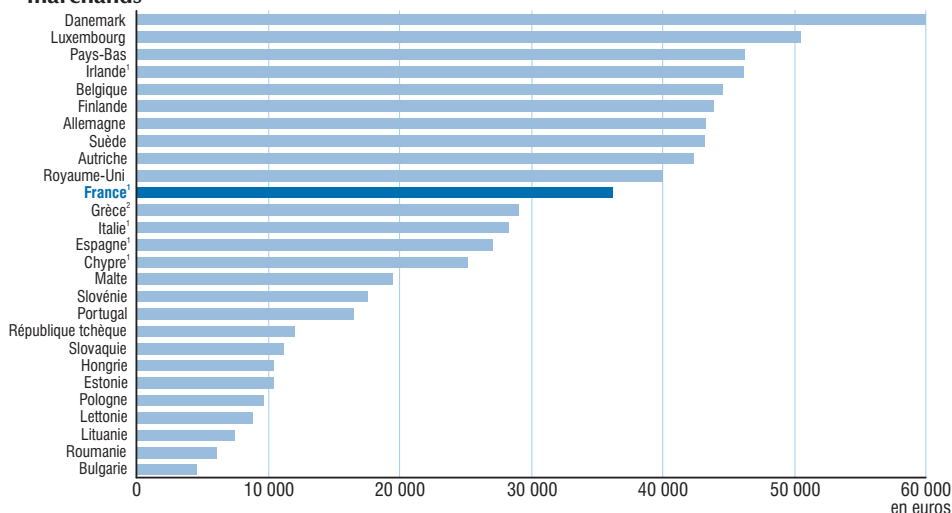
Salaires minima : les données présentées ici concernent les salaires minima nationaux au 1^{er} janvier de l'année. Dans certains pays le salaire minimum national n'est pas fixé sur une base mensuelle mais sur une base horaire ou hebdomadaire. Pour ces pays les salaires minima horaires ou hebdomadaires sont alors convertis en salaires mensuels. Les salaires minima sont des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Ces déductions varient d'un pays à l'autre.

Parité de pouvoir d'achat : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Emploi et salaires*, coll « Insee Références », édition 2013.

1. Salaire brut annuel moyen pour un temps complet en 2011 dans l'industrie et les services marchands

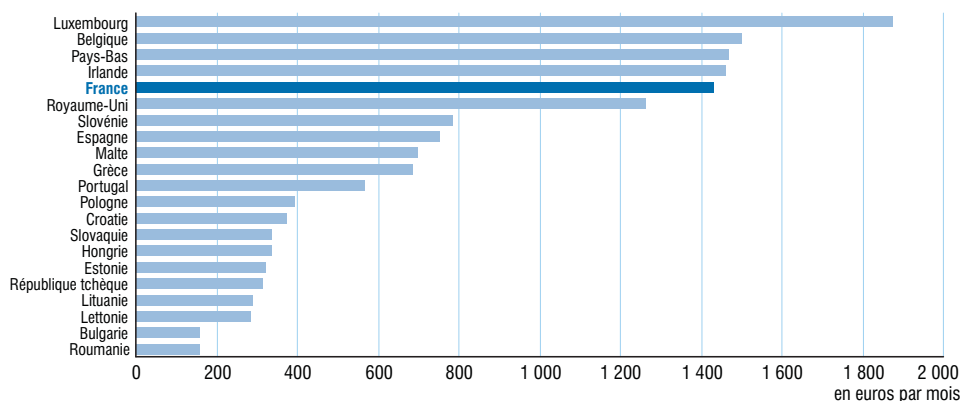


1. Données 2010. 2. Données 2009.

Champ : salariés à temps complet, sauf Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie : salaire moyen en équivalent temps plein ; secteurs de l'industrie et des services marchands nomenclature Nace rév. 2 ; entreprises de 10 salariés ou plus sauf Autriche, Belgique, Chypre, Estonie, Italie, Luxembourg, Pologne et République tchèque.

Source : Eurostat, extraction des données en août 2013.

2. Salaires minima au premier janvier 2013



Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

3. Salaires et traitements totaux en 2011

		en % du coût total de la main-d'oeuvre	
Allemagne	78,4	Lituanie	71,3
Belgique	67,4	Luxembourg	85,9
Bulgarie	84,0	Pays-Bas	76,9
Croatie	84,3	Portugal	79,8
Danemark	86,9	République tchèque	72,8
Espagne	73,0	Roumanie	77,1
Finlande	78,1	Royaume-Uni	85,6
France	66,8	Slovaquie	74,1
Hongrie	74,2	Slovénie	86,0
Irlande	85,3	Suède	66,8
Lettonie	78,7		

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus.

Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

4.3 Articulation emploi et famille

Les écarts de taux d'emploi entre les femmes ayant des **enfants** (quand il y en a un au moins qui a moins de 6 ans) et celles qui n'en ont pas sont un bon indicateur de la difficulté à articuler vie familiale et vie professionnelle. En Europe, la participation au marché du travail des femmes âgées de 20 à 49 ans est fortement liée au nombre d'enfants et à leur âge. C'est beaucoup moins le cas pour les hommes. En 2012, dans l'UE28, le **taux d'emploi** des femmes de 20 à 49 ans n'ayant pas d'enfant est de 75,0 %. Parmi les femmes de 20 à 49 ans ayant au moins un enfant de moins de six ans, le taux d'emploi est de 65,0 % quand elles ont un enfant, de 61,5 % quand elles en ont deux, de 46,7 % quand elles en ont trois. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes n'est que peu influencé par le nombre de leurs enfants.

Le gradient des taux d'emploi suivant le nombre d'enfants est variable selon les pays. L'écart de taux d'emploi est important entre les femmes sans enfant et celles en ayant un en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Estonie (entre 28 et 47 points alors que cet écart est de 10 points sur l'ensemble de l'UE). Cet écart est beaucoup plus faible en France (2 points) et même positif en Suède et au Portugal. L'écart de taux d'emploi entre les femmes ayant trois enfants et celles en ayant un est de 18 points en moyenne dans l'UE, la France ayant cette fois un des écarts les plus élevés (22 points) derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Bulgarie et le Luxembourg.

L'offre en matière d'accueil des jeunes enfants est un élément déterminant de l'emploi des femmes. En 2002, lors du sommet de Barcelone, le Conseil européen a fixé comme objectif qu'un tiers des enfants de moins de trois ans soient gardés dans des **structures d'accueil** à l'horizon 2010. En 2012, l'UE dans son ensemble n'a pas atteint cet objectif et seuls dix pays en son sein y sont parvenus. Dans cinq d'entre eux, ce sont plus de 40 % des enfants qui sont accueillis dans des structures d'accueil (Danemark, Pays-Bas, Suède, Luxembourg et France). À l'inverse dans sept pays, tous situés à l'est de l'Europe, la proportion d'enfants accueillis est inférieure à 10 %.

Dans l'UE28, un enfant sur deux de moins de trois ans gardé dans une structure est accueilli plus de 29 heures par semaine. La situation est très variable entre les États membres. Ainsi, dans quatre pays (Autriche, République tchèque, Royaume-Uni et Pays-Bas), la très grande majorité des enfants sont accueillis pour une durée hebdomadaire comprise entre 1 et 29 heures. Cela nécessite que les parents ne travaillent pas à temps plein ou que d'**autres modes de garde** soient utilisés. Dans certains pays du sud de l'Europe (Portugal, Chypre, Grèce, Roumanie), l'usage de ces autres modes de garde est très développé : environ un enfant de moins de trois ans sur trois est gardé de cette façon, pour une durée hebdomadaire supérieure à 29 heures. Enfin, dans de nombreux pays, dont la France, les parents combinent plusieurs modes de garde. ■

Définitions

Enfant : dans cette fiche, avoir un ou plusieurs enfants, c'est avoir un enfant au moins qui a moins de 6 ans.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et le nombre de personnes total de la classe d'âge.

Structures d'accueil : accueil en école maternelle, en crèche, en halte garderie, garde par une nourrice recrutée par l'intermédiaire des services publics ou par une assistante maternelle.

Autres modes de garde : nourrice ou jeune fille au pair recrutées sans l'intermédiaire de services publics, ainsi que la garde par les grands parents, amis, voisins ou relations.

Pour en savoir plus

- *Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Références », édition 2012.

1. Taux d'emploi selon le nombre d'enfants en 2012

en %

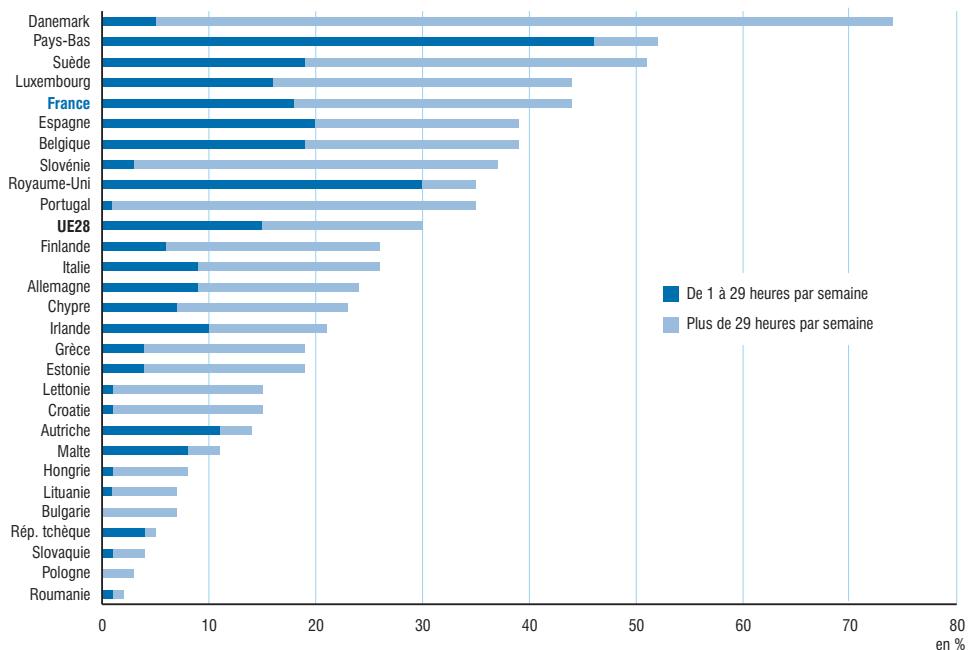
	Femmes				Hommes			
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Allemagne	83,6	65,8	60,4	40,9	84,2	92,1	93,1	87,4
Autriche	83,7	77,9	71,7	56,4	86,4	93,3	94,2	87,4
Belgique	75,4	74,4	74,6	54,7	78,1	89,4	89,9	84,0
Bulgarie	69,8	55,7	52,7	27,6	68,8	84,1	76,4	49,0
Chypre	77,3	67,5	74,1	62,0	75,4	87,5	89,6	88,5
Croatie	64,3	61,9	60,8	48,1	64,3	84,8	85,0	74,8
Danemark	74,9	72,2	82,5	75,4	76,7	86,6	94,2	92,6
Espagne	66,6	62,6	57,2	44,0	63,3	76,4	80,4	68,0
Estonie	81,8	53,7	52,8	52,6	75,0	90,3	92,1	85,6
Finlande	78,7	62,0	65,7	55,8	76,9	90,6	90,7	91,8
France	74,5	72,2	68,3	49,9	76,8	89,2	90,4	85,9
Grèce	53,0	52,2	50,5	44,5	64,7	82,4	84,3	80,5
Hongrie	76,8	39,8	39,8	23,6	76,6	86,2	86,1	72,3
Irlande	76,9	65,5	60,5	44,3	67,7	79,8	79,2	73,6
Italie	64,5	59,9	52,2	38,6	74,1	88,4	88,6	84,0
Lettonie	74,8	64,9	63,6	53,7	72,8	83,4	85,9	79,9
Lituanie	74,6	73,0	81,0	56,2	68,0	83,9	87,7	74,7
Luxembourg	83,8	79,9	77,3	51,4	89,2	94,9	94,2	92,6
Malte	78,0	62,9	57,6	41,1	86,0	96,6	95,4	93,3
Pays-Bas	82,0	79,8	80,7	66,4	83,1	94,0	94,5	92,8
Pologne	73,2	63,2	60,4	51,8	75,3	91,3	91,5	86,5
Portugal	70,7	74,8	73,4	53,9	71,0	85,3	85,5	79,1
Rép. tchèque	82,9	36,3	43,3	34,9	85,2	94,4	95,9	83,9
Roumanie	68,3	65,0	63,4	45,6	76,4	85,2	84,7	73,6
Royaume-Uni	81,6	68,2	61,6	41,4	80,9	91,6	91,7	80,9
Slovaquie	75,7	37,7	35,5	29,7	76,2	90,8	89,5	76,6
Slovénie	77,9	75,0	81,8	75,7	79,5	90,9	94,4	92,9
Suède	73,9	74,0	80,7	76,9	76,9	91,7	95,4	91,5
UE 28	75,0	65,0	61,5	46,7	76,9	88,2	89,3	82,6

Champ : personnes de 20 à 49 ans.

Note : quand il y a un enfant ou plus, le plus jeune à moins de 6 ans.

Source : Eurostat, extraction en février 2014.

2. Enfants de moins de trois ans gardé dans des structures d'accueil en 2011



Source : Eurostat, extraction en février 2012.

4.4 Durée du travail

En moyenne dans l'Union européenne à 28, la **durée habituelle hebdomadaire de travail** pour l'ensemble des salariés (à temps complet et à temps partiel) s'établit à 37,2 heures au second trimestre 2013. Elle varie entre 29,9 heures aux Pays-Bas et 42,1 heures en Grèce. La durée hebdomadaire du travail est généralement plus faible dans les pays du nord de l'Europe et plus élevée dans les pays d'Europe centrale et orientale. La France a une durée équivalente à la moyenne européenne.

La mesure de la durée du travail nécessite d'une part de définir ce qu'est avoir un emploi, d'autre part de distinguer les personnes qui travaillent à temps plein de celles qui travaillent à temps partiel. Avoir un emploi signifie avoir effectué un travail d'au moins une heure pendant une semaine de référence selon le Bureau international du travail. Mais il est difficile de fixer un seuil qui détermine la frontière entre activité à temps plein et activité à temps partiel : selon Eurostat, il est compliqué de faire une distinction fondée sur des normes juridiques ou institutionnelles, les pratiques étant très variables entre pays et branches professionnelles. Aussi, pour distinguer les personnes qui sont à temps plein de celles qui sont à temps partiel, Eurostat utilise les réponses spontanées données par les personnes interrogées dans les enquêtes sur les forces de travail.

Selon ces enquêtes, la proportion des salariés à temps partiel varie très fortement selon les pays. Dans les pays de l'est de l'UE, le temps partiel est peu répandu. Il est inférieur à 10 %, voir quasiment inexistant en Bulgarie (moins de 3 % des personnes en emploi). Parmi les autres pays, seule la Grèce est dans une situation équivalente (8 % de personnes à temps partiel). À l'inverse, le temps partiel est très développé dans les pays du nord de l'Europe où généralement un emploi sur

quatre est à temps partiel. Les Pays-Bas ont une situation exceptionnelle avec un emploi sur deux à temps partiel. En moyenne dans l'UE le taux est de près de 20 %, la France étant légèrement en dessous. Dans l'ensemble, ce sont les pays dans lesquels le taux de temps partiel féminin est le plus élevé qui ont le taux d'emploi féminin le plus élevé.

Pour les seuls salariés à temps partiel, la durée de travail s'élève à 19,8 heures dans l'UE. Elle varie entre 16,4 heures au Portugal et 23,8 heures en Belgique. La France est au-dessus de la moyenne européenne (22,9 heures).

La durée habituelle hebdomadaire du travail déclarée par les salariés à temps complet s'établit en moyenne à 41,6 heures dans l'UE. Elle varie entre 38,9 heures et 44,1 heures. En France, la durée est inférieure à la moyenne européenne (40,7 heures). Les durées habituelles hebdomadaires les plus élevées sont observées en Grèce, Autriche, au Royaume-Uni et au Portugal.

En moyenne dans l'UE, la **durée de vie au travail** est de 35 années. Elle est relativement variable : entre 30,4 et 40,6 ans. Ce sont les pays du nord de l'Europe où cette durée est la plus élevée. Ainsi la Finlande, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède ont une durée supérieure à 37 ans. À l'inverse, ce sont principalement des pays du sud et de l'est de l'Europe qui ont la durée de vie au travail la plus faible, notamment la Hongrie et l'Italie. La France a une durée de vie au travail légèrement inférieure à la moyenne européenne.

Depuis 2000, la durée de vie au travail a augmenté de trois années en moyenne dans l'UE. À l'exception de la Roumanie, la hausse est observée dans tous les pays. Elle est particulièrement forte aux Pays-Bas, en Espagne et en Suède (4 ans). Elle provient en partie de la hausse des taux d'activité. ■

Définitions

Durée habituelle hebdomadaire du travail : elle s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jours fériés, congés). Elle inclut toutes les heures habituellement effectuées dont les heures supplémentaires régulières (dites structurelles) effectuées à titre individuel. Le principal indicateur de durée du travail retenu dans cette fiche est la durée habituelle hebdomadaire. En effet, les pratiques nationales en termes de temps de travail ou de congés (par exemple) sont variées et l'homogénéité de leur mesure sur l'ensemble des pays européens n'est aujourd'hui pas bien assurée, si bien que les durées annuelles effectives de travail tirées des enquêtes sur la Main d'œuvre (Labour Force Survey) sont difficilement comparables entre pays.

Durée de vie au travail : indicateur qui mesure le nombre d'années au cours desquelles une personne âgée de 15 ans est susceptible d'être active sur le marché de travail tout au long de sa vie. Il tient compte de l'espérance de vie et des données sur le marché du travail (taux d'activité par âge).

Pour en savoir plus

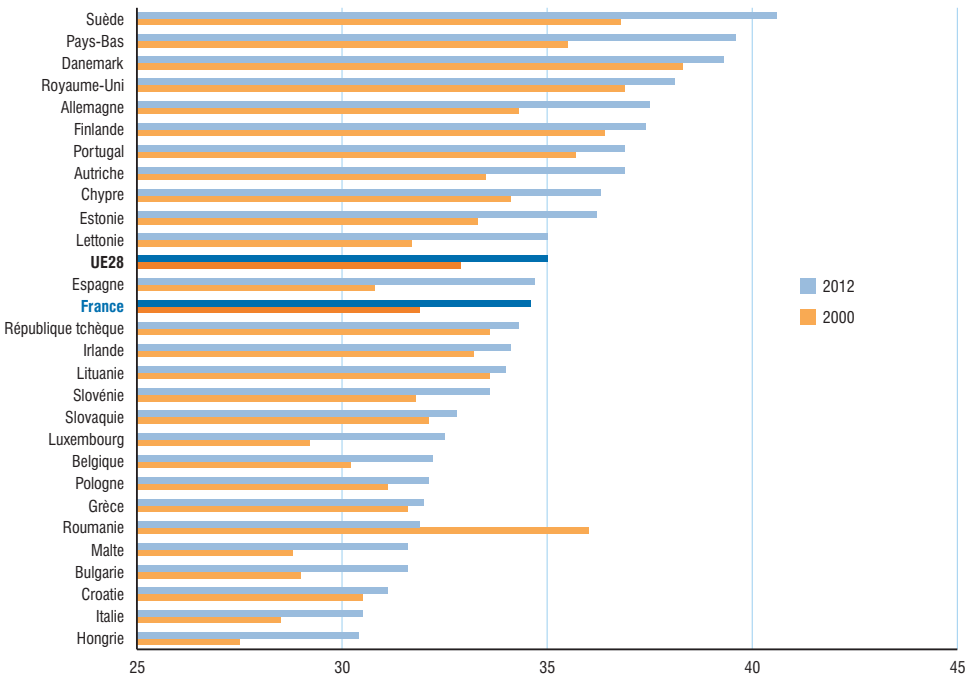
- « La durée du travail des salariés à temps complet », *Dares Analyses* n° 047, juillet 2013.

1. Différents indicateurs du temps de travail au second trimestre 2013

	Nombre moyen d'heures de travail habituelles par semaine			Proportion de temps partiel (en %)
	Temps partiel	Temps complet	Ensemble	
Allemagne	18,2	41,8	35,3	26,4
Autriche	20,6	43,2	37,2	25,6
Belgique	23,8	41,8	37,4	23,6
Bulgarie	20,3	41,2	40,7	2,6
Chypre	19,7	42,4	39,8	11,5
Croatie	21,5	41,2	39,5	7,0
Danemark	18,5	38,9	33,6	25,4
Espagne	18,2	41,8	37,9	16,3
Estonie	20,7	40,8	38,9	8,7
Finlande	19,9	40,0	37,1	13,5
France	22,9	40,7	37,5	17,6
Grèce	20,2	44,1	42,1	8,0
Hongrie	23,4	40,7	39,5	6,5
Irlande	19,4	40,0	35,3	23,5
Italie	21,1	40,4	36,9	17,8
Lettonie	21,1	40,4	38,9	7,8
Lituanie	20,8	39,6	38,1	8,1
Luxembourg	21,5	40,7	37,1	18,7
Malte	21,4	41,4	38,4	14,1
Pays-Bas	19,5	40,7	29,9	50,1
Pologne	22,2	42,4	40,8	7,0
Portugal	16,4	42,8	39,3	11,3
République tchèque	20,9	41,9	40,5	5,9
Roumanie	23,4	40,7	40,3	9,0
Royaume-Uni	18,9	42,9	36,4	25,8
Slovaquie	19,6	41,8	40,7	4,8
Slovénie	19,6	42,0	39,7	9,3
Suède	23,7	40,8	36,3	24,7
UE28	19,8	41,6	37,2	19,6

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction en février 2014.

2. Durée de vie au travail



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

4.5 Main-d'œuvre étrangère

En 2012, les personnes de nationalité étrangère représentent en moyenne 6 % de la **population active** de l'Union européenne (hors Roumanie). C'est au Luxembourg que leur part est la plus élevée (51 %). Elle est également très importante dans des pays tels que Chypre (24 %), l'Estonie et la Lettonie (16 %) ou encore l'Espagne et l'Irlande (15 %). Dans l'ensemble de l'UE, plus de 40 % de la population active **étrangère** est originaire d'un pays de l'Union européenne.

Entre 2003 et 2012, la population active étrangère de l'UE s'est accrue de plus de 6 % par an en moyenne annuelle selon des rythmes et ampleurs fortement différenciés selon les pays. Cette hausse est particulièrement visible en Slovaquie, en Irlande, à Chypre, en Espagne et au Danemark. *A contrario*, depuis 2003, le nombre de travailleurs étrangers a reculé dans plusieurs pays de l'est de l'Europe. Dans les pays baltes, ce phénomène s'explique en partie par une politique de naturalisations. En 2012, dans l'UE, le **taux d'activité** des étrangers est le même que celui des nationaux. Il est plus élevé que celui des nationaux dans 16 pays, notamment au Luxembourg, en Slovaquie et à Chypre où l'écart entre nationaux et étrangers excède 8 points. Mais en Suède, aux Pays-Bas et en Allemagne, le taux d'activité des nationaux est supérieur de plus de 9 points à celui des étrangers. Ces différences entre pays sont dues en partie aux motifs d'immigration : dans les pays où le taux d'activité des étrangers est plus important, la majorité des nouveaux migrants viennent à des fins d'emploi.

Dans tous les pays, le taux d'activité augmente avec le niveau d'éducation, mais cet accroissement est moins marqué pour les

étrangers. Parmi les personnes non qualifiées, le taux d'activité des étrangers est souvent supérieur, ou seulement légèrement inférieur à celui des nationaux.

Dans presque tous les pays, le chômage touche plus les étrangers. Leur **taux de chômage** est plus de deux fois supérieur à celui des nationaux dans dix pays, notamment en Suède, en Belgique en Autriche et au Danemark. En 2012, le taux de chômage des étrangers originaires d'un pays européen est de 12,5 % contre 21,3 % pour ceux originaires d'un pays tiers.

Dans la plupart des pays de l'Union européenne, la situation des étrangers sur le marché du travail s'est plus fortement dégradée ces dernières années, tant en valeur absolue qu'en comparaison avec celle des nationaux. En moyenne, le taux de chômage des travailleurs étrangers a augmenté de 5,6 points entre 2008 et 2012, alors que l'augmentation est plus modérée pour les travailleurs nationaux (+ 3,3 points). Le taux de chômage des étrangers a toutefois moins progressé que celui des nationaux dans onze pays, dont le Danemark, Chypre et la Lituanie. Dans bon nombre de pays, le taux de chômage des femmes étrangères est inférieur à celui des hommes étrangers mais celles-ci sont en moyenne plus souvent inactives.

60 % des emplois occupés par des étrangers le sont par des citoyens de l'Union européenne et le **taux d'emploi** des étrangers de nationalité européenne (68 %) est nettement supérieur à celui des non-européens (54 %). Ce phénomène est particulièrement marqué en Slovaquie, en Lituanie, aux Pays Bas, au Royaume-Uni et en Pologne. ■

Définitions

Étranger : citoyens d'autres États membres de l'UE et citoyens des pays tiers résidant habituellement dans le pays déclarant.

Population active : personnes ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

Taux de chômage (au sens du BIT) : rapport entre la population au chômage au sens du BIT (c'est-à-dire constituée des personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi ou qui en ont trouvé un qui commencera ultérieurement) et la population active.

Taux d'emploi : rapport entre la population ayant un emploi et l'effectif total de cette population.

Pour en savoir plus

- « Dans l'UE27, les travailleurs étrangers comptaient pour 7 % de l'emploi total en 2012 », Eurostat, juin 2013.
- « Perspectives des migrations internationales 2013 », OCDE, juin 2013.

1. Travailleurs étrangers dans les pays de l'Union européenne à 28

	Population active étrangère (en milliers)		Part dans la population active totale (en %)	
	2003	2012	2003	2012
Allemagne	3 562	4 109	9	10
Autriche	399	532	10	12
Belgique	334	484	8	10
Bulgarie	8	5	<0,5	<0,5
Chypre	38	101	12	24
Croatie	...	3	...	<0,5
Danemark	92	205	3	7
Espagne	1 463	3 404	8	15
Estonie	129	108	20	16
Finlande	41	69	2	3
France	1 358	1 739	5	6
Grèce	268	428	6	9
Hongrie	22	32	1	1
Irlande	119	324	6	15
Italie	...	2 705	...	11
Lettonie	...	159	...	16
Lituanie	14	9	1	1
Luxembourg	87	126	45	51
Malte	...	5	...	3
Pays-Bas	304	343	4	4
Pologne	...	29	...	<0,5
Portugal	139	165	3	3
République tchèque	82	80	2	1
Roumanie
Royaume-Uni	1 472	2 827	5	9
Slovaquie	5	5	<0,5	<0,5
Slovénie	3	26	<0,5	3
Suède	210	275	5	6
UE28¹	10 150	18 297	4,5	5,7

1. Ensemble des pays de l'UE28 dont les données sont connues. Champ : population active âgée de 15 à 64 ans. Source : Eurostat.

2. Situation sur le marché du travail en 2012 des étrangers et des nationaux dans les pays de l'UE à 28

	Taux d'activité		Taux de chômage	
			en %	
	Étrangers	Nationaux	Étrangers	Nationaux
Allemagne	69,0	78,1	10,5	5,0
Autriche	71,2	76,6	8,8	3,8
Belgique	63,3	67,4	17,2	6,5
Bulgarie	72,2	67,1	...	12,4
Chypre	79,9	71,7	13,2	11,7
Croatie	52,9	60,5	...	16,3
Danemark	71,5	79,3	16,0	7,0
Espagne	78,9	73,3	36,1	23,3
Estonie	77,3	74,4	18,6	8,8
Finlande	70,2	75,4	16,3	7,6
France	65,4	71,4	19,3	9,3
Grèce	74,1	67,4	33,3	23,6
Hongrie	68,0	64,3	11,1	11,0
Irlande	72,2	68,7	17,6	14,5
Italie	70,6	62,9	14,1	10,5
Lettonie	75,0	74,4	22,9	13,9
Lituanie	79,5	71,8	...	13,6
Luxembourg	74,6	64,7	7,0	3,3
Malte	62,8	63,1	10,3	6,3
Pays-Bas	69,6	79,8	10,2	5,0
Pologne	71,7	66,5	...	10,2
Portugal	80,2	73,8	26,6	16,1
République tchèque	77,9	71,5	5,7	7,1
Roumanie	...	64,2	...	7,3
Royaume-Uni	73,9	76,5	9,2	7,9
Slovaquie	78,5	69,4	...	14,0
Slovénie	74,4	70,3	15,5	8,8
Suède	70,3	81,0	21,0	7,3
UE28¹	71,7	71,7	17,8	10,0

1. Ensemble des pays de l'UE28 dont les données sont connues. Champ : population active âgée de 15 à 64 ans. Source : Eurostat.